

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la VILLE d'AVALLON

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire**.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Camille BOERIO donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI

Madame Sandrine CHAUVEAU donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Nicole JEDYNSKI donne pouvoir à Madame Christine BURÉ

Monsieur Éric JODELET donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Madame Françoise LAURENT donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Absents non excusés : Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

Secrétaire de séance : Madame Léa COIGNOT

N° 104 - 22/09/2022

**OCTOBRE ROSE – « L'AVALLONNAIS S'ENGAGE POUR LA PREVENTION DES
CANCERS DU SEIN »**

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Un programme commun « L'Avallonnais s'engage pour la prévention des cancers du sein » sera mis en place sur tout le territoire durant le mois d'octobre en partenariat avec les acteurs locaux (associations, commerçants, collectivités et professionnels de santé).

L'association PAC « Promotion Animation Cyclisme » est la structure porteuse des fonds collectés au profit du Centre Georges François Leclerc de Dijon et du centre de coordination Bourgogne Franche Comté de dépistage des cancers.

Diverses manifestations et animations seront proposées courant octobre, notamment une collecte de soutien-gorge sur différents sites de la ville durant des animations et devant la Mairie.

Il est proposé le versement par la commune de 1 € par soutien-gorge collecté sur les sites de la commune sous forme de subvention qui sera attribuée au PAC par délibération à l'issue de la campagne d'octobre.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

après en avoir délibéré,

APPROUVE la participation de la ville proposée dans le cadre de l'organisation de la collecte « Soutien-gorge pour Octobre rose » présentée,

DECIDE du reversement par la commune de 1 € par soutien-gorge déposé dans la boîte prévue à cet effet,

AUTORISE le Maire à signer tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



Jamilah Habsaoui